

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Guatemala-Une-loi-pour-paralyser-le-pays-pendant-les-elections>

Guatemala : Une loi pour paralyser le pays pendant les élections

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : samedi 8 novembre 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

A l'approche de l'élection présidentielle du 9 novembre, la majorité "bleue" multiplie les manoeuvres afin de favoriser son candidat, l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt.

Selon les derniers sondages, l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt est crédité d'à peine 13 % des suffrages et arrive en troisième position. En tête, Oscar Berger, ancien maire de la capitale et candidat de la Grande Alliance nationale (GANAN, droite conservatrice), est suivi d'Alvaro Colom, de l'Union nationale de l'espérance (UNE, centre droit).

En décidant de décréter jours fériés le samedi 8, le dimanche 9 et le lundi 10 novembre, c'est-à-dire la veille, le jour et le lendemain du premier tour des prochaines élections [présidentielle, législatives et municipales], le gouvernement vient de porter très directement un premier coup à la participation des Guatémaltèques au scrutin. Cette mesure, prise dans la précipitation et qualifiée d' "urgence nationale", a été votée par l'écrasante majorité bleue [droite], qui domine le Congrès. Certains députés des partis de l'opposition l'ont également votée pour des raisons électorales - ils pensaient ainsi se mettre bien avec les électeurs -, sans voir la menace directe qu'elle faisait peser sur le fonctionnement du pays.

Les députés ont en effet interdit "toute activité productive" pendant ces journées cruciales. Ce qui revient ni plus ni moins à suspendre une épée de Damoclès au-dessus de l'ensemble de la société. Car l'expression "activité productive" englobe l'activité économique sous toutes ses formes, ce qui aura forcément des retombées directes sur les élections. Le transport de voyageurs, la vente de nourriture dans les restaurants ou le fonctionnement des hôpitaux privés, pour ne citer que quelques exemples, seront illégaux ces jours-là. La presse, qui est également une activité productive, sera donc aussi hors la loi. Ridicule, mais vrai. Il est clair que cette disposition tombe dans l'inconstitutionnalité puisqu'elle rend légale la paralysie du pays. On ne peut même pas accepter que le gouvernement prenne la peine de définir ce qu'il entend par "activité productive" . La décision du Front républicain guatémaltèque [FRG, parti populiste de droite au pouvoir depuis 1999 et dont le candidat à l'élection présidentielle est l'ancien dictateur Efraín Ríos Montt] doit être combattue sans attendre par tous les secteurs concernés, c'est-à-dire pratiquement par la totalité du pays. Cette mesure ne peut que nuire à la participation électorale parce qu'elle va donner envie aux gens de prendre trois jours de congé au lieu de se diriger vers les urnes pour remplir leur devoir de citoyens. Il s'agit d'un véritable piège pour la démocratie : si la participation électorale diminue, l'importance relative des voix pour le parti au pouvoir augmentera et permettra au candidat "officiel" [celui du FRG] d'être présent au second tour.

La décision du FRG démontre une fois de plus que rien n'arrête ses dirigeants. Les délégations d'observateurs, en particulier celle de l'Organisation des Etats d'Amérique (OEA), doivent réaliser que nous sommes face à un cas de fraude, dans le sens où une action est engagée pour altérer le résultat des élections. Habituellement, ce sont d'autres moyens qui sont utilisés soit pour empêcher les électeurs de voter, soit pour influencer leur vote, mais au bout du compte le but recherché est le même : empêcher les citoyens guatémaltèques d'exprimer librement leur volonté.

Traduction Courrier International
06/11/2003, Numéro 679